

# INFO-PARENTS

Janvier 2023



Les Primevères-Jouvence



Je suis unique, comme toi!



À conserver

## Dates importantes

- 27 janvier 2023 (journée pédagogique flottante)
- 10 février 2023
- 31 mars 2023
- 21 avril 2023 (journée à libérer en cas de fermeture pour force majeure)
- 5 mai 2023 (journée à libérer en cas de fermeture pour force majeure)
- 19 mai 2023
- 2 juin 2023 (journée pédagogique flottante)
- 26-27-28 juin 2023

## NOUVELLE ANNÉE

  
Bonne  
année.

Nous profitons de cette parution de l'Info-Parents pour vous souhaiter une très belle année 2023. Une année remplie de beaux moments en famille et de belles réussites pour vos enfants.

## L'HIVER EST À NOS PORTES

La neige est déjà présente en grande quantité et nous souhaitons bien en profiter! Il est possible que les périodes d'éducation physique se déroulent à l'extérieur. Il est primordial que votre enfant ait toujours ses bottes d'hiver, son manteau et son pantalon de neige, son foulard ou son cache-cou, ses mitaines ou ses gants ainsi qu'une tuque. Il peut être intéressant de prévoir une deuxième paire de mitaines ou de gants et des bas supplémentaires lors des journées où votre enfant a son cours d'éducation physique.





## SORTIE À L'EXTÉRIEUR PAR FROID INTENSE

La décision de garder les élèves à l'intérieur pendant les récréations ou lors d'activités hivernales (ex. : sortie en ski) en raison des conditions météorologiques appartient aux administrateurs de l'école. Les enfants resteront à l'intérieur lorsque la température ressentie sera inférieure à  $-30^{\circ}\text{C}$ . Les facteurs suivants peuvent cependant être pris en compte :

- la présence du vent
- l'intensité et la durée de l'activité extérieure

Il est très important que vos enfants soient habillés chaudement!



## FESTIVAL DES FLOCONS



Le festival des Flocons est de retour cette année ! Le jeudi 9 février prochain, les élèves des 2 pavillons seront réunis à l'école Les Primevères afin de participer à des activités récréatives et sportives à l'extérieur. Veuillez prévoir des vêtements chauds car nous bougerons dehors tout l'avant-midi. Merci aux parents qui ont manifesté leur intérêt à être bénévole lors de cet événement. L'activité serait déplacée au vendredi 3 mars en cas d'intempéries (froid extrême ou tempête).

## DENRÉES – LA BOUCHÉE GÉNÉREUSE

Le 12 décembre dernier, l'organisme la Bouchée Généreuse s'est présenté à l'école Les Primevères pour récupérer les denrées ramassées lors de notre grande collecte. Grâce à votre générosité, l'école a fait don de 31 grosses boîtes qui pourront aider des familles dans le besoin.

Tous les membres du conseil étudiant tiennent à vous remercier chaleureusement pour votre grande générosité.

Nous en profitons également pour vous offrir tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

## 2e PAIEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

Nous rappelons aux parents, qui ont payé le transport scolaire en deux versements, que le deuxième chèque sera déposé dans la semaine du 1er février 2023.





## RAPPEL TEMPÊTES HIVERNALES

Comme il avait été annoncé précédemment, nous tenons à vous rappeler qu'en cas de fermeture de l'école avant 7 h, les deux services de garde sont également fermés pour la journée. Il est donc de votre responsabilité d'écouter les principales stations de radio locales ou encore de consulter le site Internet ou la page Facebook du Centre de services scolaire des Découvreurs Accueil - École primaire Les Primevères-Jouvence ([gouv.qc.ca](http://gouv.qc.ca)) pour vous renseigner sur les écoles qui sont fermées. Notez que si la fermeture a lieu en cours de journée, les enfants inscrits au service de garde pourront s'y rendre en attendant que vous veniez les chercher.

## RAPPEL TEMPÊTES HIVERNALES

Nous nous permettons de faire un rappel afin de vous assurer que vos enfants soient habillés convenablement lorsqu'ils quittent la maison puisqu'ils passent quotidiennement du temps à l'extérieur (récréations, certains cours d'éducation physique, service de garde). Toutefois, lors de très grands froids, de tempêtes de neige ou d'averses de pluie, les enfants demeurent à l'intérieur.

Ce rappel est d'autant plus important pour les enfants qui fréquentent le service de garde puisque, souvent, le déroulement de l'activité de groupe nécessite qu'ils demeurent à l'extérieur pendant toute la période d'activité, ce qui peut représenter une période de trente minutes à une heure. Afin que les élèves apprécient les moments passés en notre compagnie, nous demandons qu'ils soient habillés en tout temps selon la température et les circonstances. Il peut être utile de donner à votre enfant des vêtements de rechange (bas, mitaines, etc.), car cela lui permettra de mieux profiter de toutes les activités offertes.

## REMISE BULLETINS ET RENCONTRE PARENTS - 2E ÉTAPE

Le bulletin de votre enfant sera disponible sur le Mozaik portail parents le 27 janvier pour les élèves de 6e année et le 1er mars prochain pour les élèves du préscolaire à la 5e année. Certains parents seront conviés à rencontrer par visioconférence le titulaire de leur enfant afin d'être informés, de façon plus précise, de sa progression.

## JOURNÉE D'INSCRIPTION POUR LE PRÉSCOLAIRE

Vous **devrez prendre rendez-vous** afin d'inscrire votre enfant à notre école. Prenez note que la journée du **15 février**, la prise de **rendez-vous sera possible jusqu'à 17h30**.

Pour les journées du 15 au 24 février, vous pourrez prendre rendez-vous sur les heures d'ouverture du secrétariat. Un lien pour réserver une plage horaire sera disponible sur le site web de l'école prochainement. Vous pourrez vous procurer les documents à remplir sur le site web de l'école ou par le biais d'une enveloppe qui vous sera remise par la secrétaire.

Si vous avez déjà un enfant à notre école, veuillez informer la secrétaire afin qu'elle puisse vous faire parvenir les documents via votre enfant. Lorsque les formulaires seront remplis, vous devrez prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription. Vous devrez avoir en main, **le certificat de naissance original de votre enfant ainsi qu'une preuve de résidence**. Pour plus d'informations, nous vous invitons à surveiller notre site Web. Les documents à remplir seront disponibles dès **le 6 février**.



## MODIFICATIONS

Nous désirons vous rappeler qu'il est important de nous faire parvenir, par écrit, toutes les modifications au dossier de votre enfant concernant ses présences, absences, noms des personnes autorisées à venir le chercher, etc. S.V.P. nous spécifier si le changement est pour une seule fois ou bien pour l'année scolaire entière.

Il vous est possible de nous en informer par messagerie en utilisant l'adresse courriel suivante :

Pour le service de garde Les Primevères : [sdg.primeveres@cssdd.gouv.qc.ca](mailto:sdg.primeveres@cssdd.gouv.qc.ca)

Pour le service de garde école Jouvence : [sdg.jouvence@cssdd.gouv.qc.ca](mailto:sdg.jouvence@cssdd.gouv.qc.ca)

En ce qui concerne les modifications de fréquentation à long terme, nous vous invitons à consulter le site internet de l'école. Le formulaire de modification de fréquentation s'y retrouve dans la section service de garde à l'onglet informations générales. Merci de retourner ensuite le formulaire, avec la signature originale, via le sac d'école de votre enfant.

## SERVICE DE GARDE

### ARRIVÉE ET DÉPART DES ÉLÈVES TRÈS IMPORTANT

Pour des raisons de sécurité, nous tenons à vous rappeler qu'en tout temps, la présence et le départ de votre enfant doivent être signalés à l'éducatrice.

Nous comptons sur votre habituelle et précieuse collaboration pour que tout se déroule dans le respect des règles de sécurité.

Maxim Pilote, directeur

Alexandra Therrien, directrice adjointe

### MODIFICATION À L'HORAIRE

Si vous avez des modifications à faire quant à la période du midi ou du soir afin que votre enfant reste au service de garde ou quitte en autobus, nous vous demandons d'informer l'enseignante de votre enfant, la technicienne en service de garde ainsi que le secrétariat de l'école le plus tôt possible. Veuillez prendre note que nous n'accepterons plus de demandes de dernière minute. Si vous avez une urgence et vous devez effectuer un changement, nous vous demandons de le faire avant **9 h 30** pour la journée.